

Mobile, le 19 juin 2023.

CONTRAT DE SERVICE

Introduction

L'inscription en tant que formateur est payante. Votre compte formateur sera désactivé automatiquement si le paiement de votre forfait n'est pas effectué. Pour effectuer votre paiement, rendez-vous sur www.monprofvirtuel.com/paiement

Après avoir effectué votre paiement sur Orange Money ou MTN, merci de nous envoyer la capture de votre paiement sur WhatsApp au +1 251 260 2054 ou par courriel à facturation@monprofvirtuel.com pour vérification.

Pour les paiements en ligne ou par carte de crédit, nous recevrons vos informations automatiquement, vous n'avez pas besoin de faire de capture d'écran.

Païement et terme du contrat

Vous serez facturé chaque mois le jour calendaire de la date de début de votre abonnement dépendant du forfait choisi. Nous avons quatre types de forfaits :

- **Basic (1-250 utilisateurs)** : 10.000 FCFA/20\$ par mois
- **Super Basic (251-1000 utilisateurs)** : 30.000 FCFA/60\$ par mois
- **Pro (1001-5000 utilisateurs)** : 125.000 FCFA/250\$ par mois
- **Super Pro (Au-delà de 5000 utilisateurs)** : 25 FCFA/0.05\$ par utilisateur par mois (Par exemple, 6000 utilisateurs coûteront 150.000 FCFA/300\$ par mois).

Tous nos forfaits sont mensuels et vous pouvez l'annuler à tout moment en nous envoyant un courriel sur annulation@monprofvirtuel.com, et votre abonnement ne sera pas renouvelé lors du prochain cycle d'abonnement et votre compte formateur deviendra inactif.

CONTRAT DE SERVICE

CE CONTRAT DE SERVICE (« Contrat ») entre en vigueur à la date établie (« date d'entrée en vigueur ») entre Monprofvirtuel.com, une société de l'état de l'Alabama « Monprofvirtuel.com ») et le client, comme indiqué dans la section 1 du bon de commande. Monprofvirtuel.com et le client sont parfois ci-après dénommées les « Parties ».

Préambule

Considérant que Monprofvirtuel.com possède et détient les droits exclusifs sur le système de formation (« Système de Monprofvirtuel.com »);

Considérant que, Monprofvirtuel.com accordera au Client une licence limitée, non exclusive et non transférable pour utiliser Le Système de Monprofvirtuel.com.

MAINTENANT, PAR CONSÉQUENT, compte tenu des promesses et engagements mutuels contenus ci-après, Monprofvirtuel.com et le client conviennent par les présentes de ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

DÉFINITIONS

DÉFINITIONS. Aux fins du présent accord et de toutes les pièces jointes incorporées aux présentes, les éléments suivants doivent avoir les significations respectives indiquées ci-dessous, sauf indication contraire :

1.1 "Services supplémentaires" désigne les services fournis par Monprofvirtuel.com au Client qui sont définis dans soit le bon de commande, soit dans un futur cahier des charges (CDC), qui sera approuvé par le client, et tout le coût de ces services est approuvé avant l'exécution de ces services. De tels services peuvent inclure, mais sans s'y limiter, la conception de didacticiels, la scénarisation, la production, les talents, l'intégration de commerce électronique, services de marketing, services de centre d'appels, conseil, changements ou modifications de la page de cours du client. Des services supplémentaires peuvent être fournis au client à la demande du client et sur l'avance d'approbation écrite du coût de ces services, qui sont assujettis aux conditions supplémentaires liés à celle-ci.

1.2 « Affilié » désigne toute entité qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée par, ou est sous commande commune avec le Client. « Contrôle », aux fins de cette définition, signifie propriété directe ou indirecte ou contrôle de plus de cinquante (50%) pour cent de l'entité concernée.

1.3 « Accord » a le sens indiqué dans le préambule.

1.4 « Pièce jointe » désigne tout bon de commande, l'étendue des travaux ou tout autre document lié à la fourniture de Services supplémentaires par Monprofvirtuel.com au Client et mutuellement approuvés par les deux Parties.

1.5 "Utilisateur final autorisé" désigne les employés, agents, clients, consultants, sous-traitants et tout client affilié.

1.6 « Informations confidentielles » désigne toutes les informations confidentielles divulguées par une Partie à l'autre Partie, que ce soit oralement ou par écrit, qu'il soit ou non désigné comme confidentiel, qui comprendra Les informations financières du client, les termes et conditions du présent accord, ainsi que la technologie et informations techniques divulguées par l'une ou l'autre des parties. Les informations confidentielles n'incluent aucune information qui :

(i) est ou devient généralement connu du public sans manquement à une obligation envers une Partie ;

(ii) était connu de l'autre partie avant sa divulgation par l'autre partie sans violation d'obligation due à l'autre partie ;

(iii) est reçu d'un tiers sans manquement à une obligation envers une Partie ou

(iv) a été développé de manière indépendante par la Partie destinataire.

1.7 « Client » a la signification indiquée dans le préambule.

1.8 « Contenu client » désigne tous les textes, images, sons, graphiques et autres données fournis par le Client à Monprofvirtuel.com, qu'il soit intégré ou non sur la page de cours du client. Le Client se réserve tous les droits sur le contenu du client et aucune licence ne sera réputée accordée par les présentes sans autre autorisation écrite du Client.

1.9 "Revenus du client" désigne la compensation reçue par le client des utilisateurs finaux autorisés pour l'utilisation de la page de cours du client via un mot de passe.

1.10 « Page de cours du client » désigne la page dédiée au client sur le système de Monprofvirtuel.com de marque privée concédé sous licence au client conformément aux termes du présent accord dans le but de fournir une formation en ligne aux utilisateurs finaux autorisés.

1.11 « Produits dérivés » désigne tout script, vidéo, produit, contenu Web ou programme qui est une modification, amélioration, ou dérivé de ou basé sur le système de Monprofvirtuel.com ou la partie du système de Monprofvirtuel.com du client qui a été fournie, prise en charge ou créée en tout ou en partie par Monprofvirtuel.com pour le client. Monprofvirtuel.com se réserve tous les droits sur les produits dérivés et aucune licence ne sera réputée accordée par les présentes sans autre autorisation écrite de Monprofvirtuel.com.

1.12 « Date d'entrée en vigueur » signifie que la date à laquelle le client a signé le bon de commande, sauf si expressément indiqué autrement.

1.13 « Licence » désigne la licence limitée, non exclusive et non transférable accordée ici par Monprofvirtuel.com au Client pour l'utilisation du système de Monprofvirtuel.com comme indiqué dans le présent accord.

1.14 « Services sous licence » désigne les produits et services achetés par le Client conformément à cet accord pour une utilisation par un utilisateur final autorisé via le client du système de Monprofvirtuel.com. La page de connexion, la page de connexion ou toute autre page Web désignée par Monprofvirtuel.com. Cela inclut, mais n'est pas limité à "l'étiqueté privé de Monprofvirtuel.com", "Connexion étiquetée privée".

1.15 « Monprofvirtuel.com » a la signification indiquée dans le préambule.

1.16 "Système de Monprofvirtuel.com " a la signification indiquée dans le préambule.

1.17 "Code malveillant" désigne les virus, vers, bombes à retardement, chevaux de Troie et autres codes, fichiers, scripts, agents ou programmes qui sont destinés à ou peuvent causer des effets nuisibles à des programmes tels que le système de Monprofvirtuel.com ou la page du cours du client.

1.18 "Frais de souscription mensuels" désigne le montant indiqué dans la section "Souscriptions du système de Monprofvirtuel.com" du Formulaire de commande et détaillé à l'article 3.2 du présent accord.

1.19 « Applications divers » désigne toute application en ligne ou produit logiciel hors ligne qui est fourni par des entités ou des individus autres que Monprofvirtuel.com.

1.20 « Bon de commande » signifie que certains bons de commande Monprofvirtuel.com joints aux présentes et incorporés ici par cette référence.

1.21 "Code d'accès ou mot de passe" désigne le code unique fourni à un utilisateur final autorisé pour le but d'utiliser la page de cours du client.

1.22 « Services professionnels » désigne les services qui sont utilisés dans le formulaire de commande ci-joint qui ne sont pas des Services sous licence ainsi que tout Service supplémentaire demandé par le Client et fourni par Monprofvirtuel.com.

1.23 « Services achetés » désigne les services sous licence et/ou les services professionnels achetés ici.

1.24 "Sous-Licence" signifie que l'octroi limité et révocable de la Licence par le Client à un Utilisateur final autorisé (via la fourniture d'un code d'accès) à utiliser la page du cours du client.

1.25 "Durée" désigne la durée du présent Contrat telle qu'énoncée dans le Bon de commande et tout renouvellement conformément à l'article IV du présent accord.

1.26 « Licence de marque de commerce/de service » signifie que la licence non exclusive, non transférable et limitée pour Utilisation par le Client des Marques de Monprofvirtuel.com telles que définies à l'article V.

ARTICLE II

SERVICES ACHETÉS ET SOUS LICENCE

2.1 Propriété du contenu. La page du cours du client et tout contenu, autre que le contenu client, qui y sont liés ou qui y sont contenus, y compris tout produit dérivé, seront la propriété exclusive de Monprofvirtuel.com et sous réserve des termes et dispositions du présent Contrat et de la Licence accordée par les présentes. Nonobstant ce qui précède, tout Contenu Client reste la propriété du Client.

2.2 Hébergement/Disponibilité du niveau de service. Monprofvirtuel.com doit maintenir les ressources administratives, physiques, et des garanties techniques pour la protection, la confidentialité et l'intégrité de la page du cours du client. Monprofvirtuel.com ne modifiera ni ne divulguera le Contenu du Client, sauf si Monprofvirtuel.com peut être contraint par un tribunal de juridiction compétente, comme expressément autorisé par écrit par le client, ou comme cela peut être nécessaire dans le lien avec les questions d'assistance à la clientèle. Monprofvirtuel.com déploiera des efforts commercialement raisonnables pour rendre le Services sous licence disponibles avec une disponibilité de niveau de service de 99,9 % pendant les vingt-quatre (24) heures d'une journée, sept (7) jours par semaine, à l'exception : (i) de la maintenance ou des temps d'arrêt programmés, ou (ii) de toute indisponibilité causée par des circonstances échappant au contrôle raisonnable de Monprofvirtuel.com, y compris, sans s'y limiter, cas de forces majeurs, actes de gouvernement, inondations, incendies, tremblements de terre, troubles civils, actes de terreur, interruption de code malveillant, grèves ou pannes de main-d'œuvre ou de

fournisseur de services Internet. Informations à jour sur les événements planifiés sont publiés sur le site de Monprofvirtuel.com, qui se trouve à l'URL : <https://monprofvirtuel.com> .

2.3 Services supplémentaires. Les termes, conditions et frais supplémentaires pour tout service supplémentaire fournis par Monprofvirtuel.com sont régis par les termes du présent accord et doivent être approuvés à l'avance, par écrit, par le Client.

2.4 Produits et services qui ne sont pas de Monprofvirtuel.com. Le client peut choisir d'incorporer dans sa page de cours des produits ou services qui ne sont pas de Monprofvirtuel.com. Le client est seul responsable de la fourniture des données nécessaires à l'intégration de ces produits et tous les coûts associés.

ARTICLE III

CONSIDÉRATION

3.1 Paiement. Les paiements effectués de manière incorrecte ou en ligne ou sur orange money et MTN sont non remboursables, sauf si Monprofvirtuel.com ne parvient pas à livrer le(s) service(s) du client comme indiqué dans les présentes.

3.2 Frais de souscription mensuels. Le client doit payer à Monprofvirtuel.com chaque mois, les frais de souscription mensuels sur lequel ils ont accepté lors de leur inscription.

3.3 Services supplémentaires. Les compensations pour les services supplémentaires, qui peuvent inclure des modifications à la page du cours du client, sera soumis aux termes et conditions de cet accord. Les sommes pour tous les services approuvés doivent être dues à la réception de la facture ou Monprofvirtuel.com a le droit de suspendre l'accès à la page du cours du client.

ARTICLE IV

DURÉE/RÉSILIATION

4.1 Durée. Il s'agit d'un accord mensuel. Si Monprofvirtuel.com ne vous rapporte rien, alors nous ne méritons pas vos affaires.

ARTICLE V

REPRÉSENTATIONS ET GARANTIES

5.1 Représentations et garanties de Monprofvirtuel.com. Monprofvirtuel.com déclare et garantit que : (i) il a valablement conclu le présent accord et a le pouvoir légal de le faire ; et (ii) qu'il est le propriétaire et le créateur du système de Monprofvirtuel.com et a le droit d'accorder la License d'utilisation du service au client comme indiqué dans les présentes. Le client peut résilier le présent accord moyennant un préavis de quinze (15) jours à Monprofvirtuel.com en cas de violation du présent article.

5.2 Représentations et garanties du client. Le client déclare et garantit ce qui suit : (i) que tout le contenu du client est exempt de tout code malveillant ; (ii) Le client est le créateur, l'auteur et le propriétaire de tout le contenu du client fourni à Monprofvirtuel.com ; (iii) qu' aucune des formations

fournies aux utilisateurs finaux du client utilisent de quelque manière que ce soit sans autorisation des informations confidentielles ou des informations exclusives ou enfreint tout brevet ou droit d'auteur appartenant à un tiers; (iv) si le Client n'est pas le propriétaire ou le créateur original du contenu du client, le client déclare et garantit qu'il dispose d'une licence valide ou autre concession pour le droit d'utiliser et/ou de créer des œuvres dérivées de ce contenu et de produire à Monprofvirtuel.com pour inspection et vérification dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la demande, la preuve de cette autorisation ; (v) Le client ne doit pas utiliser la plateforme de Monprofvirtuel.com de manière illégale ou à des fins illégales ; et (vi) le client ne mettra pas sa page de cours à la disposition de quiconque, autre qu'un Utilisateur final.

5.3 Exclusion de garanties implicites. SAUF INDICATION EXPRESSE DANS LES PRÉSENTES, AUCUNE PARTIE N'OFFRE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLE SOIT EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU AUTREMENT, ET CHAQUE PARTIE DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, AU PORTÉE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE.

5.4 Produits et services qui ne sont pas de Monprofvirtuel.com. Monprofvirtuel.com ne garantit ni ne fait aucune déclaration concernant les produits ou services qui ne sont pas de Monprofvirtuel.com et qui doivent inclure, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'utilité ou confidentialité de tout contenu client livré à des tiers de produits et services qui ne sont pas de Monprofvirtuel.com. Monprofvirtuel.com ne fournit pas de support client pour les produits ou services qui ne sont pas de Monprofvirtuel.com et se réserve le droit de refuser l'intégration, ou à tout moment mettre fin à l'utilisation de ces produits ou services avec le système de Monprofvirtuel.com ou la page de cours du client. LE CLIENT SERA SEUL RESPONSABLE D'UNE TELLE UTILISATION ET EN AUCUN CAS MONPROFVIRTUEL.COM SERA RESPONSABLE DE TOUT LES DOMMAGES POUVANT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE L'ARRÊT DE PRODUITS QUI NE SONT PAS DE MONPROFVIRTUEL.COM OU PRESTATIONS DE SERVICE.

ARTICLES VI

AVIS DE TIERS

6.1 Réclamations/avis de tiers concernant le contenu. Le client reconnaît que Monprofvirtuel.com fournit simplement une plate-forme de livraison et un service d'hébergement pour le Contenu numérique du Client y compris livres audio, cours multimédia et livres numériques et s'appuie sur les représentations et garanties des Clients selon lesquelles le Client est le créateur et/ou le propriétaire de tous les supports de formation livrés aux utilisateurs finaux autorisés et Monprofvirtuel.com n'a aucune obligation d'enquêter ou vérifier la source ou la propriété de toute information, donnée, méthode, idée qui constitue le Contenu du Client ou celui de tout autre Client de Monprofvirtuel.com. Dans le cas où Monprofvirtuel.com reçoit un avis ou une demande sur quoi que le contenu du client, en tout ou en partie, enfreint les droits d'auteur ou de marque d'un tiers ou tout autre droit protégé par la loi, y compris, mais sans s'y limiter, tout avis en vertu du DMCA, Monprofvirtuel.com doit fournir au client une période de dix (10) jours pour remédier à la situation. Si le client ne remédie pas, Monprofvirtuel.com aura le droit, à sa seule discrétion, de résilier et de retirer immédiatement la partie de la page du cours du client en question jusqu'à ce que l'infraction alléguée ou la demande du tiers soit

entièrement et définitivement résolue à la satisfaction de Monprofvirtuel.com et exigera le remboursement de tous les services supplémentaires qui ont été fournis à prix réduit ou sans frais pour le client. Le droit de Monprofvirtuel.com en vertu du présent article 6.1 de résilier ou de restreindre l'accès n'est pas subordonné à l'avis ou à la demande d'un tiers strictement conforme au DMCA ou toute autre loi précisant la forme et le contenu d'un tel avis ou demande.

6.2 Procédure à la réception de l'avis. À la réception par Monprofvirtuel.com de tout avis ou demande d'un tiers, Monprofvirtuel.com doit : (i) aviser rapidement le Client et lui fournir une copie de l'avis ou de la demande ; et (ii) informer le Client de la décision de retrait de Monprofvirtuel.com et la nature et l'étendue des restrictions d'accès, le cas échéant. Monprofvirtuel.com peut continuer à restreindre ou interdire l'accès à la page du cours du client, à sa seule discrétion jusqu'à ce que tant que le différend est entièrement et définitivement résolu et que la preuve de cette résolution finale est satisfaisante pour

Monprofvirtuel.com est fourni à Monprofvirtuel.com qui établit les droits du Client sur le contenu contesté. Si l'avis de la demande concernant la prétendue violation du droit d'auteur est signifié avec un contre-avis DMCA, Monprofvirtuel.com en sa seule discrétion, peut, mais n'est pas obligé, d'honorer le contre-avis DMCA et de résilier l'accès ou restrictions conformément au DMCA. Dans le cas où Monprofvirtuel.com choisit d'honorer un contre-avis DMCA, le client doit immédiatement se conformer à toute exigence supplémentaire de Monprofvirtuel.com et que Monprofvirtuel.com juge nécessaire pour protéger ses intérêts et ses droits ou retirer le contre-avis DMCA.

6.3 Limitation de responsabilité/Exonération. Monprofvirtuel.com n'aura aucune responsabilité ou obligation envers le Client pour mettre fin à l'accès, au retrait ou à toute autre mesure prise par Monprofvirtuel.com concernant la page de cours du client dans la réponse à un avis ou à une demande d'un tiers alléguant une violation du droit d'auteur du tiers, brevet ou autres droits, sauf dans les cas prévus au présent article 6.3. Le Client reconnaît qu'à la suite d'un retrait par Monprofvirtuel.com en réponse à un avis ou à une demande d'un tiers, les utilisateurs finaux autorisés du client doivent être empêchés d'accéder au cours du client et à tout autre service sous licence ou connexe de service accessoire, en tout ou en partie, et par conséquent, le client peut faire l'objet de réclamations de la part de ces Utilisateurs Finaux Autorisés, et peuvent ne pas être en mesure de continuer à vendre le matériel de formation du Client, et subir d'autres pertes ou responsabilités, y compris, mais sans s'y limiter, des pertes pécuniaires et des préjudices aux clients, bonne volonté et réputation. **LE CLIENT RENONCE EXPRESSÉMENT À TOUTE RÉCLAMATION POUR PERTES, BLESSURES, DOMMAGES OU AUTRES BLESSURES RÉSULTANT DE OU CAUSÉS PAR, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, MONPROFVIRTUEL.COM AGISSANT POUR RESTREINDRE OU METTRE FIN À L'ACCÈS À LA PAGE DU COURS DU CLIENT OU AUTRES SERVICES SOUS LICENCE EN RÉPONSE À UN AVIS OU À UNE DEMANDE D'UN TIERS.** Le recours exclusif du client sera un crédit sur les frais futurs dus à Monprofvirtuel.com de toute souscription mensuelle minimale. Les frais payés à Monprofvirtuel.com pour tout revenu du client que le client était tenu de rembourser à la suite de Monprofvirtuel.com agissant pour restreindre ou résilier l'accès en réponse à un avis ou à une demande d'un tiers. Le client doit indemniser Monprofvirtuel.com pour tout dommage réel subi à la suite d'une telle réclamation de tiers comme indiqué dans les présentes.

ARTICLES VII

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

7.1 Limitation de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE MONPROFVIRTUEL.COM À L'ÉGARD DE TOUT INCIDENT DÉCOULANT DE OU LIÉ À CET ACCORD (QUE CE SOIT CONTRACTUEL OU DÉLICTUEL OU EN VERTU DE TOUT AUTRE THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ) NE DOIT PAS DÉPASSER LE MONTANT PAYÉ PAR LE CLIENT EN VERTU DES PRÉSENTES SIX (6) MOIS PRÉCÉDANT L'INCIDENT. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE MONPROFVIRTUEL.COM DÉCOULANT DE OU LIÉ À CET ACCORD (QUE CE SOIT CONTRACTUEL OU DÉLICTUEL OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ) DÉPASSE CE MONTANT.

7.2 Exclusion des dommages indirects et connexes. EN AUCUN CAS MONPROFVIRTUEL.COM N'A DE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS DU CLIENT OU POUR TOUTE PERTE INDIRECTE, SPÉCIALE, DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS QUELLE QU'EN SOIT CAUSÉ OU SUBI PAR LE CLIENT, QUE CE SOIT CONTRACTUEL, DÉLICTUEL OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, ET SI MONPROFVIRTUEL.COM A ÉTÉ AVISÉ OU NON DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. L'AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ PRÉCÉDENT NE S'APPLIQUE PAS DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LOI APPLICABLE.

ARTICLE VIII

INDEMNITÉ

8.1 Indemnisation de Monprofvirtuel.com. Le client s'engage et accepte d'indemniser et de conserver Monprofvirtuel.com à tout moment à l'égard de toutes les responsabilités, actions, poursuites, dommages, pertes, diminution de la valeur, les procédures, les demandes, les évaluations, les jugements, les frais et dépens, y compris les honoraires d'avocat, qu'ils soient connus ou inconnus, divulgués ou non, découlant de, en raison de ou en relation avec la violation par le client de toute garantie ou représentation énoncée à l'article V et toute fausse déclaration, violation de la garantie ou de la représentation à l'article V ou non-respect de toute obligation de la part du Client en vertu du présent Contrat ou d'une pièce jointe signée par le Client. Monprofvirtuel.com fournira au Client, la partie qui indemnise, un avis d'une telle réclamation de responsabilité dans un délai raisonnable et Monprofvirtuel.com, à son élection, a le droit de se défendre dans ces procédures, par un avocat de son choix, aux frais de la partie indemnisante. Les parties coopéreront pleinement à tous égards de cette défense, y compris, sans s'y limiter, en mettant à disposition toutes les informations pertinentes en vertu du contrôle de la partie indemnisée. À son élection, Monprofvirtuel.com aura le droit d'assumer et de contrôler ou de déléguer au client la défense et le règlement de toute réclamation couverte par la présente section, à condition toutefois que la partie contrôlante n'acceptera qu'un règlement qui enjoint ou limite la capacité de Monprofvirtuel.com à distribuer ou utiliser le système de Monprofvirtuel.com, ou implique une reconnaissance de responsabilité par Monprofvirtuel.com, avec l'accord écrit préalable de Monprofvirtuel.com ; ce consentement ne devant pas être refusé de manière

déraisonnable. Monprofvirtuel.com fournira une coopération raisonnable et une assistance pour se défendre contre une telle réclamation.

8.2 Indemnisation du Client. Monprofvirtuel.com s'engage et convient d'indemniser et de conserver le client et ses dirigeants, agents, employés, administrateurs et ayants droit à tout moment à l'égard de toutes les responsabilités, actions, poursuites, dommages, pertes, diminution de valeur, procédures, demandes, expertises, jugements, frais et dépenses, y compris les honoraires d'avocat, connus ou inconnus, divulgués ou non divulgués, découlant de, en raison de ou en relation avec : (i) la violation par Monprofvirtuel.com de toute garantie ou représentation énoncée à l'article V et toute fausse déclaration, violation de garantie ou représentation dans l'article V; (ii) le non-respect de toute obligation de la part de Monprofvirtuel.com en vertu du présent Accord ou une pièce jointe ; et (iii) la conduite de Monprofvirtuel.com ou de ses employés ou agents. Le client doit fournir à Monprofvirtuel.com, la partie qui indemnise, un avis de toute réclamation de responsabilité dans un délai raisonnable et le Client, à son choix, aura le droit de se défendre dans de telles procédures, par l'intermédiaire de son propre avocat de choix, aux frais de la partie qui indemnise. Les parties coopèrent pleinement à tous égards avec autre dans une telle défense, y compris, sans s'y limiter, en mettant à disposition toutes les informations pertinentes sous le contrôle de la partie indemnisée.

ARTICLE IX

CONFIDENTIALITÉ

9.1 Protection des informations confidentielles. Chaque Partie fera preuve du même degré de soin qu'elle utilise pour protéger et sécuriser ses propres informations confidentielles (mais en aucun cas moins que des soins raisonnables). Aucune des parties ne doit : (i) utiliser les informations confidentielles de l'autre à des fins en dehors du champ d'application de cet accord ; et (ii) sauf autorisation écrite contraire de l'autre Partie, chaque Partie devra limiter l'accès aux Informations Confidentielles de l'autre Partie, aux employés, clients, entrepreneurs et agents qui ont besoin d'un tel accès à des fins conformes au présent accord et qui ont signé des accords de confidentialité contenant des protections non moins strictes que celles contenues dans les présentes.

Aucune des parties ne doit divulguer les termes du présent accord ou de toute pièce jointe aux présentes à un tiers autre que ses affiliés et leurs conseillers juridiques et comptables sans l'accord écrit préalable de l'autre partie consentante.

9.2 Divulgateion forcée. La Partie destinataire peut divulguer des Informations confidentielles de l'autre Partie si elle y est contrainte par la loi, à condition que la Partie contrainte en informe préalablement l'autre Partie de cette divulgation forcée (dans la mesure permise par la loi), si l'autre partie souhaite contester la divulgation, ils le feront à leurs propres frais. Si une Partie est contrainte par la loi de divulguer les informations de l'autre Partie les Informations confidentielles dans le cadre d'une procédure civile à laquelle l'autre Partie est partie, l'autre Partie remboursera à la partie contrainte le coût raisonnable de la compilation et de la fourniture d'un accès sécurisé à ces informations confidentielles.



EN EFFECTUANT MON INSCRIPTION AUJOURD'HUI

"J'ACCEPTÉ DE ME SOUMETTRE AU CONTRAT DE SERVICE."

Les parties ont fait exécuter par leurs représentants dûment autorisés le présente Contrat à compter de la date de cette transaction en ligne ou sur Orange Money/MTN. Toutes les prestations décrites dans ce bon de commande sont soumises aux conditions et conditions énoncées dans la licence principale du logiciel et le contrat de service et toutes lesdits services, modalités et conditions sont expressément incorporés aux présentes. Tous les termes et conditions sont juridiquement contraignantes. En acceptant le contenu de ce document, j'accepte à tous les services, prix, termes et conditions incorporés dans ce document.